

PEOPLE

Changement de présidence



PAGE 16

LES 20 ANS DU CRIC

PAGE 24



RADICALISME VIOLENT

PAGE 25



LE RAPPORT

Année 2017

D'ACTIVITÉS DU CRIC

N°2 - gratuit

AVRIL

Les permanences de premier accueil



Grande nouveauté : les PPA (Permanences de Premier Accueil) permettent aux bénéficiaires d'être reçus, sans rendez-vous, pour un premier bilan. **PAGE 10**

CHARLEROI

Dans le cadre de la campagne de lutte contre le racisme, réflexions et échanges autour de l'exposition « Être humain – Vivre ensemble ». **PAGE 9**

Lilian Thuram à Charleroi !



Lilian Thuram, à la rencontre des jeunes lors d'une conférence organisée à l'Université du Travail de Charleroi.

PRESSE

Le CRIC intervient

Immigration malmenée = Humain en danger. Découvrez les 2 cartes blanches en **PAGE 20**

AOUT

Formation de formateurs FLE



PAGE 17

OCTOBRE

Expo et Petits déj

5 expositions et 4 petits Déj - En toute convivialité, une présentation d'outils permettant de mettre en avant la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ou d'origine étrangère et des échanges interculturelles. **PAGE 21**



LE MOT DU DIRECTEUR



A l'aube de mes 4 ans à la tête du CRIC, je ne peux que constater la fin de la lune de miel. Non pas que tout soit négatif, loin de là. Mais les réalités nous rattrapent et je passe beaucoup de temps à m'occuper des enjeux institutionnels, politiques et stratégiques du secteur de l'intégration. Bien sûr, tout cela est très important et mérite d'y accorder le temps qu'il faut afin de (re)positionner le CRIC partout où cela est nécessaire. Néanmoins, je ne peux m'empêcher de constater que les grands travaux de modernisation du CRIC sont ralentis par toute une série d'éléments, pour la plupart externes.

Ajoutons à cela le contexte ambiant dans lequel, force est de constater, le secteur non marchand est malmené de toute part : spectre d'une réforme APE (subsidés à l'emploi), mise en place de subsidés variables avec objectifs quantitatifs à atteindre, mise en concurrence des CRI entre eux dans le cadre de subsidés à enveloppe fermée, pression croissante des pouvoirs publics afin de réduire les marges de manœuvres associatives ainsi que leur capacité d'influence... Bref, tant d'obstacles qui n'épargnent pas le CRIC.

Je ne suis ni aigri ni fatigué. À côté de tout cela, le CRIC continue à marquer des buts, vous le constaterez à la lecture de ce rapport d'activités. Comme l'année précédente, nous avons opté pour un format « journal » à l'intérieur duquel sont épinglés quelques activités ou projets significatifs sur le mois. Ce rapport n'est sans doute pas représentatif du travail de fond réalisé par notre institution mais, s'il vous donne l'envie d'en savoir plus, le but sera alors atteint.

2017 aura été une année marquée, encore une fois, par la prévention du radicalisme, par notre qualification au fonds AMIF (qui nous permet de consolider la formation de formateurs en français langue étrangère en Région wallonne) et par des processus de collaboration fructueux entre les dispositifs PIIS des CPAS et le parcours d'intégration (une première en Wallonie). Nous pouvons encore y ajouter les nombreux projets accompagnés et visant, de près ou de loin, l'intégration des personnes étrangères, les nombreuses heures de formations à destination des professionnels et les 500 personnes aidées dans le cadre de nos services de première ligne, pour ne citer que ceux-là.

2018 s'annonce être une année tumultueuse. En effet, nous devons faire face à des réalités budgétaires compliquées, ainsi qu'à une énième réforme du décret régissant les CRI et, plus spécifiquement, le parcours d'intégration. Nous devons également anticiper, pour autant que cela soit possible, la réforme des aides à l'emploi notamment. Mais l'année qui arrive sera, je l'espère, l'année du rassemblement de tout un secteur. Nous continuerons de résister et de clamer haut et fort notre volonté de rendre cette société plus juste et de renforcer les politiques publiques.

À nouveau, je reste plus que motivé et passionné à côté d'une équipe qui l'est tout autant.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport d'activités 2017.

Thierry Tournoy, directeur.



■ Membres du bureau

Mohamed FEKRIOUI: Président

Rudy PERES: Vice-président

Serdar KILIC: Trésorier

**Mohamed BENACHIR:
Secrétaire**

■ Membres du CA

AUGELLO Gianfranco
Ville de Fontaine-l'Évêque

BEKLEVIC Alpaslan
Ville de Châtelet

BENACHIR Mohamed
Communauté Maghrébine

CAMMARATA Joséphine
Ville de Farciennes

CANER Mustafa
Communauté turque

COPPENS Henri
CAL

D'HAeyer Loïc
Ville de Fleurus

DESCHAMPS Emelyne
M.I.R.E.C.

GILLAIN Jessica
Ville de Pont-à-Celles

INFANTI Karine
Province du Hainaut

KILIC Serdar
Ville de Charleroi

PARMENTIER Thomas
CPAS Charleroi

PERES Rudy
M.O.C.

PESTIEAU Vincent
F.G.T.B.

KASAMBA Sylvie
U.O.

RODRIGUEZ Pedro
CSC

BARBET Laure
Ville de Charleroi

Mohamed FEKRIOUI
Ville de Charleroi

SARIYILDIZ Alihaydar
Centre Culturel Alévi du Grand
Charleroi

VAN GASSE Joëlle
FUNOC

WALKA Mélissa
Ville d'Aiseau Presles

■ Présentation de l'équipe du CRIC en 2017

Thierry TOURNOY
Directeur

Gérard DECKERS
Directeur Adjoint

Bruno VIDIC
Directeur Adjoint

Laura DIEPENDAELE
Assistante de direction

Patricia DE SIMONE
Assistante Gestion des Ressources Humaines

Ludovic DI PAOLO
Coordinateur de 1ère ligne

Laurence MAUFROID
Chargée de missions – Parcours d'Intégration

Fatima TOUAT
Assistante sociale

Fatima LAHMIDI
Assistante sociale

Gabrielle BACANAMWO
Assistante sociale

Philippe VOLRAL
Agent de guidance, d'orientation et d'intégration

Marie COTE-PALACIOS
Agente d'accueil

Laurence BERTINCHAMPS
Responsable de projets – Socio-juridique

Tatiana DE MARTIN
Responsable de projets – Insertion socio-professionnelle

Armel MUNSONGO
Assistant de projets – Insertion socio-professionnelle

Laura SIMONELLI
Responsable de projets – Accompagnement d'Initiatives Locales

Fabrice CIACCIA
Responsable de projets – Accompagnement d'Initiatives Locales

Mélanie MAYENCE
Chargée de missions – Accompagnement d'Initiatives Locales

Dursun CANER
Assistant de projets – Accompagnement d'Initiatives Locales

Christian JONIK
Responsable de projets -Service de documentation

Elsa MALAFOSSE
Responsable du service Communication

Angelica FERULLO
Responsable de projets – Formation

Patricia PAWLINSKI
Secrétaire

Lucia QUALLIZA
Secrétaire

Mireille D'HAeyer
Assistante administrative AMIF

Cindy DUMONT
Assistante de chargés de missions

Wivine DRÈZE
Coordinatrice de formations AMIF

Siham ESGUIRI
Assistante de chargés de missions

Sabrina SCARINGI
Technicienne de surface

Hassan TALKHOUKHT
Agent d'entretien

Le CRIC en 2016 Coup de projecteur

Perspectives pour 2017

JANVIER



■ Les vœux du CRIC

Une nouvelle année est souvent l'occasion de prendre de bonnes résolutions. Le CRIC a décidé d'honorer cette tradition en proposant ses vœux à ses partenaires durant une après-midi festive.

C'est le personnel du CRIC, lui-même, qui s'est mis dans la lumière à cette occasion, présentant les moments phares de l'année écoulée puis annonçant les actions les plus innovantes programmées pour l'année 2017. Enfin, la direction a pris position quant aux impacts de la politique migratoire en Wallonie évoquant notamment les leviers et les freins à l'intégration.

Au moment de rédiger ce rapport, nous sommes heureux de constater que nous avons tenu la plupart de nos engagements.

Ce moment de convivialité deviendra, c'est certain, un rendez-vous annuel.

■ Prévention du radicalisme violent

Focus sur les formations

La lutte contre le radicalisme violent est devenue un enjeu sociétal majeur.

Nous avons proposé 4 modules de formations continuées sur cette thématique. Ces modules, spécifiques aux jeunes, comportaient de nombreuses clés de compréhension. Ces dernières comprenaient les aspects sociologiques, religieux, de socialisation des jeunes (leur vécu, posture de rupture, contestations) mais aussi les aspects relatifs à l'analyse du pouvoir des médias, des mécanismes de recrutement et de complot, les techniques d'animation et de comportement pour combattre les orientations extrémistes ainsi que les actions de prévention et d'accompagnement des jeunes et des familles.

Au total, ce sont 20 heures de formation qui ont été suivies par 38 professionnels et dispensées par un riche panel d'intervenants composés de Younous Lamghari, Yves Collard de Média Animation, Foued Bellali de l'asbl 2bouts et Olivier Vanderhaeghen de la Cellule de prévention de Molenbeek.

Ces heures ont été agrémentées en réflexions ; actions menées sur le terrain avec le public concerné, vidéos témoins de jeunes et exercices pour développer un esprit critique et déconstruire les propos sans heurter.

Au-delà de ces acquis, le besoin d'approfondissement du traitement du sujet persiste. Nous continuerons cet engagement l'année prochaine.



COMPRÉHENSION SOCIALE RELIGIEUSE DE LA SOCIALIZATION DES JEUNES AU RADICALISME VIOLENT

La sensibilisation au radicalisme

Depuis 2015, de nombreuses administrations (SPW, AVIQ, Aide à la Jeunesse et FOREM) se sont adressées au CRIC pour les sensibiliser aux mécanismes liés au « radicalisme violent ».

Ces demandes visaient essentiellement à mettre en place des processus formatifs de sensibilisation et de compréhension en matière de « prévention du radicalisme violent » et se sont concrétisées par la mise en place de journées de sensibilisation.

Ces journées se sont divisées en deux temps. La matinée développait des exposés théoriques permettant d'appréhender les processus, les concepts et les enjeux liés au radicalisme violent. L'après-midi permettait aux participants de s'interroger sur le « secret professionnel », d'exprimer leurs ressentis sur la thématique et d'élaborer de nouvelles pistes de travail.

La construction de journées, articulées autour d'apports théoriques fiables et d'échanges de pratiques, a permis aux professionnels d'aborder cette matière extrêmement complexe, sensible et surmédiatisée avec un peu plus de sérénité. Cela a surtout favorisé la déconstruction des peurs, des a priori et a permis d'outiller un peu les agents de première ligne confrontés quotidiennement au grand public.

De plus, le fait de mettre en place des tables rondes 'transversales' a permis de créer à la fois un climat moins corporatiste, plus ouvert et élargit la réflexion et à la fois, de créer des liens locaux et des échanges d'information largement au-delà de la matière et dans le prolongement de ces journées de rencontre.



FORMATION

RADICALISME VIOLENT DES JEUNES
Clés de compréhension, de gestion et d'accompagnement
vis-à-vis des jeunes et des familles

Par ailleurs, en complément de ces journées, le CRIC s'est proposé d'offrir un soutien méthodologique et conceptuel en vue d'accompagner d'autres démarches formatives. Cette offre de service a permis de fournir un accompagnement dans la réflexion en proposant des éléments théoriques en matière de « prévention du radicalisme violent » et de ses manifestations. Cet appui méthodologique a visé, selon les demandes, à co-construire un plan de formation, à sensibiliser des professionnels ou à fournir des grilles de lecture conceptuelles.

De manière concrète, ce travail se traduit par la récolte d'informations pour apprécier les faits, perceptions ou représentations des travailleurs mais, également, leur mise en perspective dans le cadre d'un projet d'accompagnement méthodologique d'intervention.

+ de 1000
professionnels
rencontrés





FEVRIER



FORMATION

GESTION DE LA DIVERSITÉ EN INSERTION SOCIALE
ET PROFESSIONNELLE

Accueil et Accompagnement individuel des personnes migrantes

LES 6, 10 ET 17 MARS ET 12 JUIN 2017



Avec le soutien de la Région wallonne, de la Province de Hainaut,
des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-
Presles, Châtelet, Courcelles, Fariennes, Fontaine
l'Évêque, Fleurus, Les Bons Villers, Pennin-
celles

Avec le soutien du Fonds social européen
et du Fonds de la Région wallonne de l'Union européenne
de l'Union européenne



Editeur responsable : Thierry TOURNOY, Directeur

L'objectif principal était de développer ou de renforcer davantage les compétences des bénéficiaires de nos formations, tant en interculturelité qu'en pédagogie d'adulte (andragogie) au sein de leurs groupes afin de mener une dynamique participative et bienveillante. Le but consistait à permettre de dépasser les malentendus et les tensions liées à la diversité mais, également, d'aider les travailleurs sociaux à dépasser certaines difficultés communicationnelles et relationnelles rencontrées avec leurs publics.

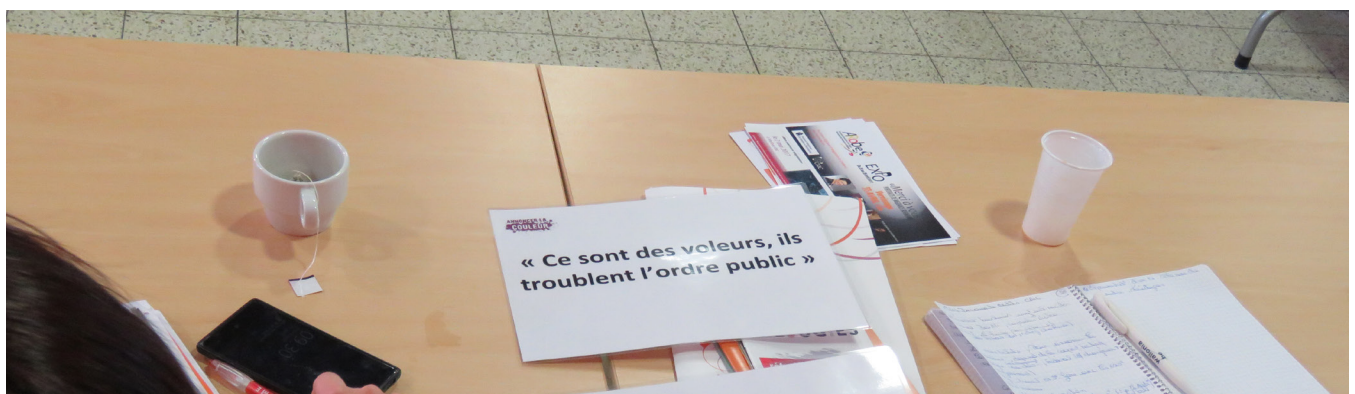
Nous avons également mis un accent plus spécifique sur certains aspects ayant un impact non négligeable sur la mise à l'emploi de nos publics. Cette spécificité concernait la gestion de la diversité convictionnelle dans le secteur de l'ISP ainsi que la gestion relative aux demandes discriminatoires et aux stéréotypes d'employeurs. Ici, l'objectif était, non seulement, de souligner les points légaux mais, surtout, de dégager des solutions applicables dans les pratiques de coaching en ISP et négociables avec le monde du travail.

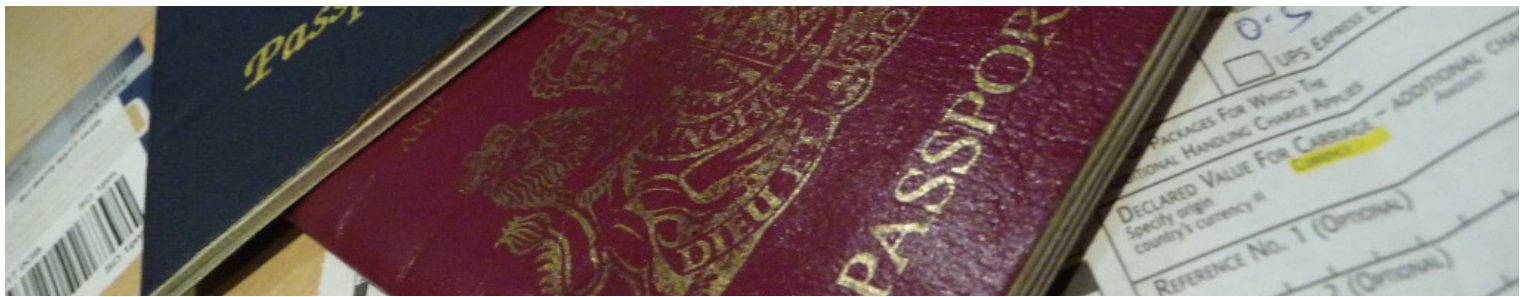
Pour une compréhension et une acquisition optimale de nouvelles stratégies interculturelles, les contenus de formations sont toujours axés sur des cas concrets, des exercices pratiques d'assimilation, des astuces, des conseils et des suivis de séances de coaching. Cette méthode est appréciée car elle permet aux participants d'approfondir leurs pratiques professionnelles par des échanges sur des changements opérés dans leur fonction, au sein de leur équipe ou de leur institution. Il s'agit là de pratiques positives et nouvelles, incluant au mieux la diversité.

■ Formations des acteurs sociaux

Comme chaque année, le but poursuivi est de proposer à notre réseau des formations de base ou continuées à la gestion de la diversité dans un contexte professionnel multiculturel.

Ce sujet a été soulevé à travers plusieurs thématiques visant l'accueil et l'accompagnement des migrants en insertion sociale et professionnelle et ce, tant dans des groupes multiculturels de formation, d'ateliers et d'animations diverses, que dans le travail individuel. Ainsi, 64 acteurs sociaux ont participé aux 5 modules de formations proposés à ce sujet.





■ La formation Citoyenneté

Les nouveaux décrets ont confié aux Centres Régionaux d'Intégration l'organisation d'un parcours d'intégration pour les primo-arrivants en Wallonie. Dans le cadre de ce parcours, les personnes concernées sont invitées à participer à un module de formation à la citoyenneté organisé par des opérateurs agréés par la Wallonie.

Afin que ces opérateurs puissent assurer au mieux cette mission et encourager les personnes primo-arrivantes à s'inscrire positivement dans ce processus d'intégration interculturelle et citoyenne, le CRIC, avec l'appui du DISCRI, propose une formation de formateurs. Cette dernière vise à former un contingent de formateurs pouvant disposer des modules de formation dans le cadre des dispositifs III.

Quelques chiffres Formations CRIC

- 25 formations organisées ou co-organisées
- 562 heures de formation
- 366 bénéficiaires

Formation	Heures	Nombre de participants
Diversité, préjugés, discrimination	82 heures	101 personnes
Radicalisme	24 heures	76 personnes
Citoyenneté	126 heures	67 personnes
Sociojuridique	18 heures	34 personnes
Andragogie – FLE	295 heures	67 personnes
Divers	17 heures	21 personnes

■ Les formations sociojuridiques

En 2017, le CRIC a voulu actualiser les connaissances juridiques en droit des étrangers et des acteurs sociaux de son réseau. Pour ce faire, nous avons organisé des formations favorisant la compréhension des textes de loi dans une approche essentiellement pratique.

Les thématiques abordées étaient : l'équivalence de diplôme, les droits des sans-papiers et les actes de l'état civil à produire dans le cadre de la procédure de regroupement familial.

Deux autres séances d'information ont également été proposées, l'une présentant les outils pédagogiques pour la justice migratoire, l'autre proposée en collaboration avec notre partenaire API conjointement avec Fedasil et Caritas concernant le retour volontaire.





MARS



des réalisateurs, cette nouvelle formule, inaugurée dans les locaux du CRIC, a fait l'unanimité tant elle a été propice aux échanges.

36 participants, en majorité des femmes, ont pu ainsi parler de leur vécu en échangeant avec les réalisateurs. La formule a permis à ces femmes, qui n'ont pas assez souvent la parole, de trouver au CRIC un cadre plus intime pour s'exprimer.

La rencontre thématique « Regards pluriels sur le féminisme » organisée le 28 mars a permis également de mettre le focus sur la lutte contre les multiples formes d'oppression que subissent les femmes, ici et ailleurs, autour de 3 figures féministes : afro féministe, féminisme arabe et universaliste. Le débat, en présence de 60 participants, a mis en lumière la diversité des stratégies de (re)conquêtes des droits des femmes.

Enfin, le CRIC a pris part à la Manifestation des siffleuses le 8 mars lors de la journée internationale des droits des femmes qui matérialise la première action collective des Femmes de Mars pour lutter contre le harcèlement de rue. Sur un ton plutôt humoristique, ce sont les hommes qui ont été sifflés, interpellés par le groupe de femmes dans les rues de Charleroi.

■ Collectif Femmes de Mars 2017

Partenaire dès la première édition, le CRIC a renouvelé, en 2017, sa participation aux activités du collectif Les Femmes de Mars en programmant deux activités spécifiques : la projection d'un film documentaire et une rencontre thématique.

La projection du film « Özge et sa petite Anatolie » de Tülin Ozdemir et Pierre Chemin a été proposée le 16 mars dans le cadre du festival du film À films ouverts (Festival de films pour l'interculturalité contre le racisme). Organisée en présence



LES FEMMES DE MARS 3-29 MARS 2017

Un mois d'activités à Charleroi autour de la **JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**





■ La lutte contre le racisme

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la campagne de lutte contre le racisme 2016/2017 lancée par la Plateforme du même nom et siégeant à Bruxelles. Cette plateforme a proposé d'associer la Wallonie en fédérant tous les acteurs locaux, tant du secteur associatif que public, pour faire sens, ensemble, autour d'actions antiracistes.

Le fil conducteur de cette campagne de sensibilisation portait sur « Les assignations identitaires, terreau du racisme » - qui constituent une sorte de dénominateur commun, et qui permet un large panel d'actions.

Pour fédérer les acteurs de la Wallonie, les Centres Régionaux d'Intégration (CRI) ont organisé des assemblées décentralisées en expliquant les fondements de la Plateforme de lutte contre le racisme.

L'objectif était de créer une mobilisation inédite de l'ensemble des intervenants sociaux de Bruxelles et de la Wallonie pour porter d'une seule voix les actions de lutte contre le racisme et les discriminations, avec des moments forts en mars 2017.

Dans ce contexte, la mobilisation phare, soutenue par le CRIC, a débouché sur une action collective - avec la collaboration de l'École de La Garenne, de la bibliothèque de l'Université du Travail de Charleroi et d'autres partenaires comme le Centre d'Action Laïque, le Centre Ener'J, la Ville de Charleroi, l'Afrique en Livres, Tep Afrique ou encore le Collectif Carolo des Africains pour la Diversité - visant à mettre en œuvre des ateliers de sensibilisation, de réflexion et d'échange autour de l'exposition de Lilian Thuram « Etre humain - Vivre ensemble ».

La présence de Lilian Thuram a contribué à donner à l'événement un caractère assez exceptionnel au profit des jeunes étudiants qui ont pu échanger avec lui lors de deux conférences, l'une à l'école de la Garenne et l'autre, à l'UT.



Cette campagne s'est également poursuivie toute l'année au travers de diverses actions touchant tant les professionnels de notre réseau que le grand public. En effet, plus de 150 personnes ont participé à nos moments de réflexion apportant un éclairage factuel et sociologique ainsi qu'un repositionnement tant personnel que professionnel face à l'ascendance du racisme. Concrètement, le CRIC a organisé 2 formations, un ciné-documentaire et 2 soirées de conférences littéraires.

Les 2 modules de formations ont été proposés sous les intitulés « Racisme : du stéréotype à la discrimination » et « Préjugés à l'égard de l'Islam : impact sur le travail social ». Le premier module visait à nous éclairer sur le concept d'assignation identitaire et ses effets de discrimination et de racisme. Le second module concernait l'anthropologie historique et les imaginaires propres aux musulmans pouvant avoir un impact sur le travail social.

Le documentaire de Yolande Moreau intitulé « Nulle part en France » nous a questionnés sur l'absurdité des politiques d'accueil européennes réservées aux migrants, et les raisons de « la peur de l'autre ? ».





AVRIL



PERMANENCE PREMIER ACCUEIL

pour personnes étrangères ou d'origine étrangère

■ Les Permanences de Premier Accueil (PPA)

Actif depuis le mois d'avril, ce service permet à toute personne désireuse de bénéficier de l'aide du CRIC d'être reçue, sans rendez-vous, tous les matins de 9h à 11h30 (sauf le jeudi). Les bénéficiaires sont accueillis par l'un de nos travailleurs de l'équipe de première ligne. Ce premier entretien permet au travailleur social du CRIC d'ouvrir un dossier administratif et de faire un premier bilan de la situation du bénéficiaire.

Ce dernier est reçu durant environ 30 minutes. À l'issue de cette entrevue, le travailleur du CRIC lui programme un ou plusieurs rendez-vous pour le(s) département(s) adéquat(s) (ISP, Socio-juridique ou parcours d'intégration) ainsi qu'une orientation vers un service extérieur si nécessaire.

Les permanences de premier accueil sont accessibles aux personnes volontaires (non ciblées par le parcours d'intégration) et francophones. Les personnes ayant l'obligation de suivre le parcours d'intégration et celles ne maîtrisant pas le français doivent prendre rendez-vous via un numéro vert qui leur est spécifiquement dédié.

Ouvert dans un premier temps en phase test, le dispositif s'est ensuite fait connaître par une campagne de pub (affiches, flyers, réseaux sociaux, ...) mais aussi par la visite d'un agent du CRIC dans les différentes communes, CPAS et structures de notre réseau.

Au niveau des chiffres, le succès est total puisque la permanence a permis d'accueillir plus de 260 personnes en 9 mois. Ces dernières ont toutes été orientées et la plupart sont ou ont été suivies par les équipes de première ligne du CRIC.

Cela ne fait que commencer, les premières estimations pour l'année 2018 nous font penser que nous pourrions approcher les 500 personnes tout au long de l'année. La permanence s'est donc installée et est devenue un service à part entière du CRIC.





■ Les permanences sociojuridiques

Nos permanences sociojuridiques sont accessibles sur rendez-vous tous les lundis après-midi et exceptionnellement le jeudi après-midi. Elles ont pour objectif de conseiller et répondre à toutes les questions que les bénéficiaires étrangers et d'origine étrangère peuvent se poser dans le cadre de leurs procédures de séjour telles que l'obtention du statut de réfugiés, le regroupement familial, la protection subsidiaire, les permis de travail, etc... Les questions relatives aux protections sociales, au droit du travail, à la nationalité et au droit international privé peuvent également être abordées.

Lors de ces permanences, les bénéficiaires obtiennent des réponses précises à leurs questions juridiques.

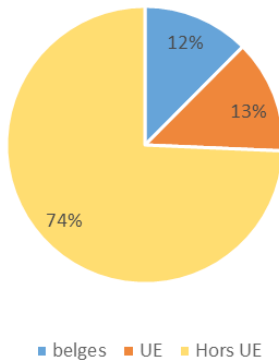
■ Les permanences individuelles en insertion socio-professionnelle



Notre projet AcOrjob, Accompagnement et Orientation vers l'emploi, financé par le FSE, vise à réduire les discriminations à l'emploi qui pèsent sur notre public. En effet, notre but est de favoriser l'accès et l'inscription des bénéficiaires dans un parcours de formation ou un parcours professionnel en mettant en place un coaching individualisé.

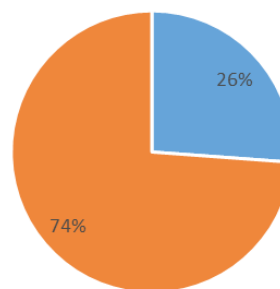
En 2017, 39 permanences ont permis de détecter les freins à l'insertion socio-professionnelle de 96 personnes. Ces dernières se sont vues proposer des pistes de solution pour lever ces freins au travers d'un accompagnement et d'un soutien aux démarches à entreprendre. D'utilité, tant en amont qu'en aval des formations, notre dispositif permet d'optimiser la mise en filière/passarelle.

Nombre de dossiers ouverts



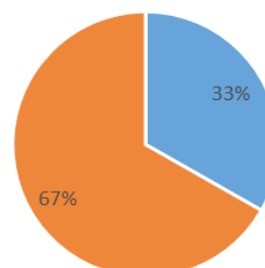
■ Chiffres du Parcours d'Intégration

Bilans sociaux 2017



■ Bilan social Public obligatoire ■ Bilan social Public non obligatoire

Suivi des démarches administratives



■ Suivi des démarches administratives Public obligatoire
 ■ Suivi des démarches administratives Public non obligatoire





MAI

■ L'apport du CRIC dans les fêtes interculturelles

Le CRIC intervient régulièrement lors des événements interculturels du territoire. Notre intervention débute dès la mise en place de l'événement (réunions de préparation) et prend fin à l'aboutissement de la fête en elle-même. Notre présence nous permet un contact direct avec un public très diversifié ainsi que la diffusion des informations concernant les offres et activités du CRIC.

Citons par exemple, la « Fête de l'Amitié » de Farciennes au sein de laquelle le CRIC est partenaire depuis les débuts. Nous avons, dans un premier temps, joué le rôle d'accompagnant (traduction-interprétariat-mise en réseau-diffusion). En 2017, notre travail d'accompagnement s'est poursuivi tout en intégrant la dynamique d'interculturalité que nous avons mise en valeur.

La fête de l'amitié a eu lieu le dimanche 21 mai 2017, réunissant une vingtaine d'associations représentant les diverses nationalités de l'entité. Ce fut l'occasion de les mettre en avant et de permettre aux communautés de présenter leur folklore et leur gastronomie.

Pour citer un second exemple d'événement pour lequel nous offrons un accompagnement, nous pourrions prendre celui du FACA (Festival Africain CAROLO). En effet, celui-ci est un événement annuel, festif et instructif à Charleroi. Nous soutenons ce projet depuis sa première édition, en 2016. Ce festival est organisé par le Collectif CAROLO des Africains pour la Diversité (COCAD asbl), en marge de la journée mondiale de l'Afrique qui est célébrée le 25 mai. Cet événement met en lumière les citoyens d'origine africaine, favorise le respect des identités de chacun et la compréhension multiculturelle.

■ La sensibilisation

Le CRIC sensibilise les acteurs de terrain à l'interculturalité. Cette démarche complémentaire à l'accompagnement des initiatives locales vise à développer une sensibilisation et propose des méthodologies d'animation afin de traiter des questions posées par les acteurs de terrain.

Cette approche permet de promouvoir des actions de sensibilisation en matière d'interculturalité et d'impulser des réflexions dans la pratique quotidienne des acteurs locaux.

Ces sensibilisations visent à promouvoir la construction d'une société interculturelle en interrogeant notamment les causes des migrations et leurs histoires. Cela s'organise avec la mise en évidence du caractère dynamique des constructions identitaires, culturelles ou sociétales.





Ce travail vise, par ailleurs, à promouvoir l'interculturalité comme approche méthodologique dans l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Il s'appuie sur la sensibilisation du réseau à certaines thématiques et sur un éclairage par le prisme de l'interculturalité. L'ambition est de faciliter la mise en place de processus et de méthodologies offrant quelques clés de compréhension, un espace d'échanges sans nier la complexité de la matière.

À titre d'exemple, cette année, le CRIC a proposé une sensibilisation à l'interculturalité dans le cadre d'une réflexion à l'accueil de la diversité en « Maison Croix-Rouge ».

Lors de cette rencontre, il a été question d'interroger les notions d'identité, de culture et d'approche interculturelle. Cette sensibilisation a également permis aux participants de s'interroger sur la « posture » d'accueillant au sein de leur association.

Sur la base de ces apports théoriques, des situations interpersonnelles concrètes vécues en « Maison Croix-Rouge » ont pu être abordées.

Par ailleurs, en mai, en collaboration avec l'AMO Pavillon J, nous avons réalisé un projet de sensibilisation s'inscrivant dans le cadre d'une semaine spécifique basée sur le respect, la tolérance et la connaissance de l'école au regard de problématiques rencontrées par différents professeurs.

Dernier exemple, nous avons assuré des animations en partenariat avec le CNAPD sur « le décodage des flux migratoires » et avec Younous Lamghari sur « la compréhension sociologique, religieuse de socialisation des jeunes au radicalisme des jeunes ». De nombreuses autres interventions sont d'ores et déjà programmées.



■ Pourquoi sensibiliser

Nous vivons dans un monde de plus en plus brutal et conflictuel. L'actualité, souvent violente, peut engendrer des sentiments de peur, de crainte et des actes de rejet.

Personne n'est épargné par ce phénomène et les intervenants sont souvent démunis lorsque leurs publics ou leurs collègues vivent des incompréhensions, voire des paroles ou des actes relevant de la discrimination ou même du racisme.

Confrontés à ce type de situations, des institutions de notre réseau nous demandent d'intervenir auprès de leurs équipes ou de leurs publics au travers d'animations thématiques comme la crise migratoire, le radicalisme violent des jeunes...

Par ces quelques heures de sensibilisation, les intervenants tentent d'amener les personnes à réfléchir sur des faits afin de les comprendre. L'objectif de ces sensibilisations est de contrebalancer les faux jugements sur ce qui nous entoure, sur les migrants, ...





JUIN



■ La Recherche-action « Intégration des Besoins des Migrants »

Pour rappel, l'initiative IBM résulte des missions de 1ère ligne, dévolues aux Centres Régionaux d'Intégration amenés à assurer le rôle de coordination du parcours d'intégration dans leur zone territoriale.

Le développement de ce travail de 1ère ligne a encouragé le CRIC à traiter la question des besoins des migrants en ayant une réflexion sur leur contenu et sur la manière dont nous y répondons partant de nos pratiques professionnelles respectives.

Durant 2017, après avoir travaillé avec les partenaires sur les aspects méthodologiques (avec en appui l'équipe du CERSO-CERIAS), confronté nos réalités et partagé nos expertises, nous avons mis le temps à profit pour que chacun, à son rythme et en fonction de sa réalité de travail, récolte les besoins de ses publics migrants.

Deux temps de travail en atelier, suivis d'une séance plénière en juin 2017, ont été organisés. Ces réunions de travail ont permis de rappeler la démarche et de faire le point sur cette première récolte des besoins.

Cette 1ère phase exploratoire a ainsi consisté à collectiviser nos premiers constats ; l'idée étant de trouver, par la suite, une manière de raisonner collectivement. La spécificité de notre démarche porte véritablement sur le fait de croiser nos regards de professionnels ; de restituer la parole aux migrants, de construire des pistes d'actions communes et de relayer les revendications auprès du monde politique.

Concrètement, le passage obligé de ce processus porte sur la communication de la récolte des besoins, institution par institution, de la partager et de se dire ensemble ce que l'on retient, ce qui nous étonne ou se démarque. La manière dont le contenu est amené est également intéressante. Ce qui a bien ou moins bien fonctionné.

Cette mobilisation collective, toujours en cours, devrait aboutir au partage de nos pratiques communes et impacter positivement nos collaborations et synergies – l'envie de porter ensemble une vision commune au profit des personnes migrantes.





■ Le test eLAO

Le test de positionnement de langues eLAO, dont la licence est détenue par le Forem, a été adapté à la mise en place d'un outil harmonisé pour les primo-arrivants et les formateurs en terme d'apprentissage du français, dans le cadre du Parcours d'Intégration.

Le test eLAO répond au besoin d'un outil d'évaluation commun du niveau d'acquisition de la langue française entre tous les opérateurs de formation (ce qui facilite le passage des bénéficiaires d'un opérateur à un autre) et vis-à-vis des exigences ministérielles en termes de validation des acquis des primo-arrivants. De plus, ce test permet de donner aux apprenants une reconnaissance officielle de leurs acquis ayant valeur tant administrativement qu'à titre personnel...

Grâce à l'implication de nos partenaires locaux (la FUNOC, SIMA et l'Université Ouverte), la version adaptée du test eLAO modifié a été expérimentée auprès d'une centaine de bénéficiaires dans notre région et les résultats ont été compilés par le Centre Régional Verviétois d'Intégration qui pilote ce projet au niveau transrégional.



■ Prix de la Citoyenneté et du dialogue

Le « Prix de la Citoyenneté et du Dialogue » délivré par le CRIC vise à valoriser un ou plusieurs élèves en raison de sa/leur volonté d'engagements et d'implication participative pour la qualité de la démocratie. De Pont-à-Celles à Chimay, en passant par Fontaine-l'évêque, Charleroi, Thuin, Beaumont et Rance, ce sont 75 prix qui ont été distribués dans 24 établissements scolaires.

5 axes ont été identifiés comme étant vecteurs d'une « citoyenneté active », à savoir : les connaissances, les valeurs, l'esprit critique, la solidarité et l'exercice d'une citoyenneté active pouvant se décliner de la manière non exhaustive suivante :

- Avoir une connaissance du fonctionnement institutionnel ;
- Connaître les droits et devoirs en matière de citoyenneté ;
- Être en capacité d'accepter la différence des autres et se trouver des complémentarités ;
- Avoir ou développer les aptitudes pour vivre en groupe ;
- Bénéficier d'une capacité à conserver une distance critique ;
- Avoir la capacité de gérer le conflit par le dialogue ;
- Être à l'écoute des autres ;
- Participer à des actions de solidarité ;
- Développer des actions visant le respect des différences, le dialogue interculturel et la lutte contre toutes formes d'inégalités ;
- Être capable de mobiliser activement pour des idées, des causes ;
- Participer à la vie de sa commune, de son école, de sa classe.

■ Focus Congo

La République Démocratique du Congo fête, chaque 30 juin, l'anniversaire de son accession à l'indépendance. C'était l'occasion pour le CRIC et ses partenaires de proposer deux événements qui mettent à l'honneur ce qui fait partie de l'histoire des belges.

- Une Masterclass : La colonisation dans le cinéma belge des 30 dernières années, un tabou ? Avec Monique MBEKA PHOBA, cinéaste qui s'est consacrée pendant 20 ans à la réalisation de documentaires ;
- Une conférence : « Clés pour comprendre la situation politique en République Démocratique du Congo » avec Japhet A. Anafak et Bob KABAMBA. Cette conférence avait pour but de mieux comprendre la situation géopolitique de la RDC.





W(HELL)COME

JUILLET



■ Changement de présidence

Après 4 ans de présidence au CRIC, Véronique Salvi a cédé sa place à Mohamed Fekrioui. Nous tenons encore à remercier Madame Salvi pour ces années durant lesquelles elle s'est investie professionnellement et personnellement pour notre asbl. Mohamed Fekrioui, échevin de la Ville de Charleroi, connaît le CRIC depuis longtemps. En effet, notre nouveau président est proche du milieu associatif depuis toujours. Il a notamment participé à notre colloque « 50 ans des immigrations marocaine et turque, et après ? » en décembre 2014 via la plateforme « 50 ans ça se fête ». C'est donc dans une équipe qu'il connaît et avec des projets qui lui tiennent à cœur, que Mohamed Fekrioui remplit ses fonctions de président.

■ Les Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA)

Outre la rencontre entre « mineurs étrangers non accompagnés » et d'autres jeunes vivant en Belgique, ce projet porté par l'asbl Amine a permis à des structures très diverses, issues du secteur de l'« aide à la jeunesse » (« Cité de l'enfance »), de l'enseignement (via l'Athénée Royal de Fleurus) et de structures associatives de l'action sociale et du champ culturel, de tisser des liens professionnels.

L'objectif du projet était de rassembler, autour d'un moment festif, un groupe de jeunes de cultures différentes vivant en Belgique et de jeunes MENA afin de permettre une meilleure connaissance de l'autre.

■ La communication associative

À l'heure d'internet et des réseaux sociaux, la communication est devenue un enjeu majeur pour tous les porteurs de projets. Cependant, une diffusion de l'information performante et efficace demande des moyens et des compétences que de nombreux opérateurs préfèrent consacrer à l'action proprement dite.

C'est pourquoi, le CRIC a inclus dans ses missions d'assistance aux initiatives locales, un service « communication » qui a la double mission de promouvoir les événements associatifs sur les médias du CRIC, mais aussi et surtout d'apporter aux opérateurs qui en ont besoin les conseils théoriques et techniques indispensables à une communication efficiente.

Qu'il s'agisse de créer une affiche pertinente, d'ouvrir une page web à moindre coût, d'animer une page événementielle sur Facebook, ou de toute autre action permettant de mieux faire connaître une initiative, le CRIC est aux côtés des opérateurs pour les accompagner pas à pas dans la diffusion de leurs événements.





■ Focus sur la Croisière Solidaire Interculturelle

Le samedi 5 août 2017, nous étions présents sur les flots de Charleroi pour une journée plutôt « insolite » : la Croisière Solidaire Interculturelle (2ème édition).

A la base de cette initiative, nous retrouvons l'asbl TEP que nous avons soutenue tout au long de la période de préparation de l'événement en terme de communication et dont les bénéficiaires se sont impliqués activement jusqu'à son terme.

L'objectif était de réunir un maximum de personnes provenant de divers horizons afin de partager d'autres cultures tout en voguant au fil de la Basse-Sambre. Il était donc possible de découvrir Charleroi et ses environs « autrement ». En effet, cette ville comporte un patrimoine industriel assez important qui serait regrettable de ne pas transmettre. Pour ce faire, les guides qui étaient à bord avaient pour mission d'informer et instruire les personnes présentes.

La journée fut rythmée aux sons de diverses ambiances musicales. Nous y avons partagé un repas multiculturel lors de l'escale au sein de l'asbl Chaf à Farciennes.

Nous pouvons conclure en affirmant que ce jour fut riche en découvertes et que l'événement a rencontré un véritable succès !

Croisière solidaire et interculturelle
Au fil de la basse-Sambre

Embarquez pour une expérience inédite !
Le samedi 5 août 2017
Rendez-vous sur les quais de Marchienne-au-Pont en direction de Roselies avec une escale à Farciennes.

Départ à 9h00 Retour vers 18h00

Rythmes d'ailerons
Balade sensorielle
Promenade gustative
Images plein la vue
Parfums exotiques
Découverte et détente
Rencontres extraordinaires...

La participation à la croisière + repas (45€ l'enfant : 25€) permet de soutenir notre engagement associatif tout au long de l'année.

Intéressé(e) ? Infos et inscription :
www.tepasbl.org - tep.afrique@gmail.com
071/319.390 - 0467/96.57.73

AOUT

■ La formation des formateurs en Français Langue Etrangère

Notre programme de Formation de Formateurs FLE bénéficie à nouveau du soutien européen (AMIF) et ce jusqu'en fin 2020.

Porté par le CRIC pour compte de l'ensemble des Centres Régionaux, cet ambitieux programme veut permettre aux participants d'acquérir des compétences spécifiques et nécessaires à la formation d'adultes dans le cadre de dispositifs d'apprentissage FLE. Très ouverte par ses conditions d'accès, notre formation de formateurs s'adresse en priorité aux formateurs qui interviennent ou vont intervenir rapidement dans des groupes FLE.

D'une durée de 150 heures, 3 sessions ont eu lieu en 2017 dans les régions du Brabant Wallon, de Liège et de Verviers.

Deux modules courts de formation continuée ont également eu lieu durant cette année

Région	Dates formations	Nb stagiaires	Hommes	Femmes	Nb d'heures au 31/12/17
Verviers (CRVI)	FOFO 3A du 12/11/16 au 06/04/17	20	5	15	2727
Verviers (CRVI)	FOFO 5 du 28/09/17 au 26/01/18	20	9	11	2366
Liège (Cripel)	Formation de Formateurs de Formateurs (FOFOFO) août 2017»	10	1	9	321 + 106 h d'accompagnement individualisé = 427
BW (Nivelles, Bibliothèque Vaux Hall)	FOFO 3B du 07/12/16 au 13/05/17	12	6	6	1096
					Total : 6483



SEPTEMBRE



■ Travail en Réseau

Dès sa création, le CRIC a considéré les réseaux partenariaux associatif et public comme essentiels à la réalisation de ses missions. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur de nombreux organismes qui œuvrent avec nous pour une meilleure intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

En 2017, le CRIC a mobilisé une partie de son énergie à aller à la rencontre des associations et des administrations communales de son territoire d'action afin de consolider ses liens de « réseautage ». Il nous est apparu important de renforcer et réactualiser notre connaissance du réseau. Notre objectif consistait également à informer les opérateurs de nos missions et projets.

Un tel partage d'informations entre opérateurs œuvrant à l'intégration des personnes étrangères s'avère indispensable afin d'optimiser la cohésion de nos actions respectives.

Cette démarche proactive a engendré, de part et d'autre, des effets bénéfiques en termes de redynamisation de projets et d'entraide autour du bien-être des personnes étrangères : réorientation vers des services adéquats, renforcement des connaissances, création de partenariats notamment via des séances d'information relatives à l'interculturalité, ...

Historiquement connu comme acteur de deuxième ligne, le CRIC s'est vu confier de nouvelles missions de première ligne suite à l'instauration du Parcours d'intégration des personnes primo-arrivantes. Ces échanges nous ont donc donné l'opportunité de présenter notre nouvelle permanence de premier accueil, notre projet ISP « Acorjob », notre assistance « Socio-juridique », mais aussi de mieux expliquer le « Parcours d'intégration ».

En 2017, cette action de « réseautage » a investi de manière substantielle la région de la Botte du Hainaut (Beaumont, Sivry-Rance, Froidchappelle, Momignies et Chimay). Dans ces communes à caractère rural, force est de constater que les personnes étrangères disposent de peu de moyens. Cela entrave leur propre intégration en Wallonie (faible panel d'associations spécifiques aux personnes étrangères, mobilité réduite à deux lignes de bus par jour). Bien que ces personnes ne représentent qu'un très faible pourcentage de la population, le CRIC se doit d'aider toutes personnes étrangères et ce, peu importe leur lieu de résidence.

Ces rencontres ont abouti à la création de permanences « Parcours d'intégration » délocalisées dans les locaux du PCS de Beaumont et de Chimay et nous espérons dès 2018 impulser d'autres actions de partenariat dans cette région particulièrement isolée.

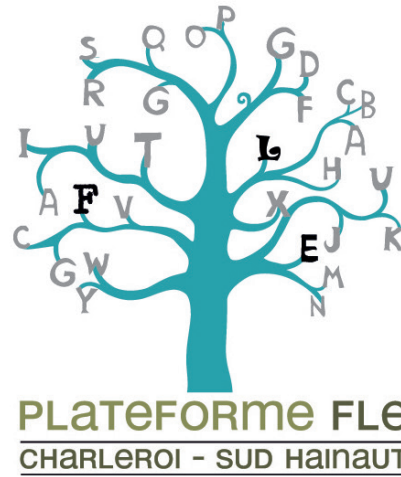




■ Les réunions de travail Inter plateformes

En vue d'accompagner au mieux les initiatives locales d'intégration, nous organisons, depuis plusieurs années, une série de plateformes participatives. Les plateformes FLE, Citoyenneté, ISP, Sociojuridique et réfugiés, dont les réputations ne sont plus à faire, sont autant d'occasions de collaborer, de s'informer et de se former. Ces moments de rencontres renforcent le maillage associatif et professionnalisent le réseau.

Depuis 2017, une volonté d'harmoniser les pratiques des différentes plateformes du CRIC a amené les différents responsables de chacune d'entre elles à se réunir afin de créer une méthodologie commune. Dans ce cadre, la création d'une charte d'adhésion aux plateformes du CRIC a permis de réaffirmer les valeurs qui sous-tendent nos actions et de réfléchir ensemble à ce qui constitue la spécificité de notre travail de seconde ligne. Un beau projet qui met nos collaborateurs à l'ouvrage dans un esprit de coordination et d'engagement réciproque, exactement à l'image de ce que nous souhaitons promouvoir au sein de nos plateformes.



**PLATEFORME
SOCIO-JURIDIQUE**

■ Collaboration au spectacle théâtral « Le mariage de Lila »

La Compagnie des Nouveaux Disparus, fidèle à son engagement social et citoyen, proposait d'aborder dans son dernier spectacle les questions du droit au logement et de la mixité sociale.

À travers sa pièce de théâtre intitulée « Le mariage de Lila », le public s'est retrouvé au cœur d'un quartier multiculturel où vivent des familles d'origines diverses qui vont connaître l'expropriation. Dans cette tourmente, deux jeunes tournés vers l'avenir, Lila et Frédéric, s'aiment et sont porteurs d'espoir et de rêves de liberté. Ce spectacle s'est joué à Marcinelle dans le cadre de la collaboration CRIC – Compagnie des Nouveaux Disparus.



Les thématiques de la solidarité et du vivre ensemble font partie des préoccupations de notre asbl qui a proposé de les aborder dans une démarche collective avec la Régie de quartier de Charleroi, la Société de logement La Sambrienne, la MJ secteur 42 et l'AMO Point Jaune. L'ensemble fut coordonné par la Cie des Nouveaux Disparus. L'intérêt de cette mobilisation se trouve dans la rencontre d'acteurs locaux d'horizons divers qui ont co-construit le « souk associatif » en marge du spectacle et qui partageaient des animations et des moments de convivialité tout en portant des messages sur l'engagement citoyen et les richesses de la diversité culturelle.



OCTOBRE

Monsieur le Secrétaire d'Etat Francken se sent pousser du zèle

Le 31 mars 2016, le Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration Theo Francken annonçait sur Twitter, le dépôt d'un projet de loi subordonnant l'octroi d'un droit de séjour à la signature d'une déclaration d'intégration, à grands coups de phrases-choc comme «*Wie niet integreert, moet terug*». Soit «Celui qui ne s'intègre pas, doit partir».

Après d'intenses débats à la Chambre et un remaniement du texte suite à l'avis du Conseil d'Etat, le texte a été voté le 24 novembre 2016 et publié au Moniteur Belge du 16 janvier 2017.

Un pas a été franchi : le lien entre séjour et intégration est désormais établi.

Dorénavant, l'étranger qui introduit une demande de titre de séjour de plus de trois mois est informé du fait que ses efforts d'intégration seront contrôlés et signe une déclaration par laquelle il indique comprendre les valeurs et les normes fondamentales de la société et qu'il agira en conformité avec celles-ci.

La déclaration devra être signée par l'étranger et transmise avec sa demande, sous peine d'irrecevabilité de celle-ci. Ensuite, pour obtenir le premier renouvellement de son titre de séjour, l'étranger devra apporter la preuve qu'il est prêt à s'intégrer dans la société.

Enfin, dans les quatre années suivantes, l'Office des Etrangers pourra mettre fin au séjour s'il constate que l'étranger n'a pas fourni d'efforts raisonnables d'intégration.

Les critères retenus par la loi sont en particulier (comprenez notamment) :

- suivre un cours d'intégration
- travailler comme salarié, indépendant ou fonctionnaire
- produire un diplôme, un certificat ou une preuve d'inscription scolaire
- suivre une formation professionnelle reconnue
- connaître la langue du lieu d'inscription
- avoir un passé judiciaire irréprochable
- participer activement à la vie associative.

Il sera également tenu compte de la nature et de la solidité des liens familiaux, de la durée du séjour et de l'existence d'attaches familiales, culturelles ou sociales avec le pays d'origine.

Pour des raisons de répartition de compétences, la déclaration n'entrera en vigueur qu'après concertation avec les Régions et Communautés, puisque son contenu doit être déterminé dans un accord de coopération conclu entre l'Etat Fédéral et les Régions.

Par contre, le contrôle de l'intégration et la possibilité de mettre fin au droit de séjour si les efforts d'intégration sont jugés insuffisants par l'Office des Etrangers sont bel et bien entrés en vigueur ce 26 janvier.

Cette réforme interpelle à plus d'un titre les membres des 8 Centres Régionaux d'Intégration wallons qui œuvrent au quotidien à l'intégration des personnes étrangères.

Parce que l'intégration est une compétence régionale : les parcours mis en place par les 3 régions sont-ils jugés insuffisants ?

De quel droit l'Etat Fédéral peut-il ajouter une condition aux parcours déjà mis en place et juger le travail des régions ?

Ce parcours d'intégration est, chiffres à l'appui, très majoritairement suivi dans la toute la Wallonie par les primo arrivants, que ce soit sur base obligatoire ou volontaire.

Pourquoi le Gouvernement fédéral via son Secrétaire d'Etat Francken, tient-il à supplanter la Wallonie sur un sujet aussi précis et délicat que l'intégration des populations étrangères ?

Pourquoi ne pas avoir proposé et signé un accord de coopération préalable, clair, précis et complet comprenant les modalités, le processus et les critères ?

Dès qu'il s'agit de restreindre les droits des étrangers et de stigmatiser des communautés entières parfois même en ne respectant pas les lois, Monsieur le Secrétaire d'Etat Francken ne respecte aucune frontière, terme pourtant qu'il chérit lorsqu'il s'agit des demandeurs d'asile.

A propos de permis, lui se croit tout permis contrairement au permis de séjour des réfugiés.



Le CRIC intervient dans la presse

Le CRIC œuvre quotidiennement à l'insertion, dans notre société, des personnes étrangères et d'origine étrangère. Alors que notre souhait est d'intégrer notre public dans les meilleures conditions, il s'agit parfois d'un véritable combat. En effet, les préjugés sont encore des ennemis à vaincre. En 2017, à différents moments de l'année, nous avons fait parler de nous via des communiqués de presse et cartes blanches. Ces dernières ont eu un impact significatif.

L'une de nos interventions dans la presse a eu lieu suite à la première commémoration des attentats de Bruxelles. Ce triste événement a renforcé le repli sur soi. La plateforme de lutte contre le racisme et les discriminations a pris la plume pour rédiger une carte blanche. Le CRIC (ainsi que les autres centres régionaux) s'est allié à la démarche afin de mener une action visant à stopper la propagation des préjugés, des stéréotypes et de la haine.

Nous avons également pris position, avec nos acolytes des autres CRI, dans une autre carte blanche. Celle-ci a visé, cette-fois, le secrétaire d'état Théo Francken. En réaction à la réforme relative au contrôle et à la possibilité de mettre fin au droit de séjour, les 8 CRI n'ont eu d'autres choix que de faire part de leur mécontentement. Dans la presse, nous avons ainsi pu démontrer les bienfaits d'une intégration et démonter les arguments amenés par monsieur Francken.

Nous l'avons compris, il est aujourd'hui encore plus important de lutter et de nous battre pour faire valoir les droits et la liberté de chacun. Ce combat sera long mais plus que jamais nécessaire.





■ Les expositions et Petits Déj

En 2017, nous avons organisé 5 expositions, dans nos locaux, permettant de présenter des artistes/associations (photographes, peintres, sculpteurs...) de la région de Charleroi-Thuin. Ces artistes ont tous réalisé un travail en lien avec nos thématiques et souhaitaient en faire la promotion.

Ces événements permettent de mettre en avant la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Il s'agit de promouvoir une dynamique d'échanges entre les associations, les citoyens et les artistes.

Autre point fort, nous avons pu, par le biais de ces expositions, approcher un nouveau public lors des vernissages et des visites guidées.

En 2017, 4 Petit Déj ont également été organisés afin de présenter un outil au public présent (livre, outil pédagogique, ...). Ces rencontres se sont déroulées sur invitation afin de permettre de découvrir au mieux l'outil et ses exploitations par des mises en situation, le tout dans un cadre convivial.

Tout comme les expositions, cet outil permet de promouvoir la participation des personnes étrangères ou d'origine étrangère dans tous les domaines.

La demande provient des associations, des écoles ou encore des acteurs de terrain qui nous sollicitent pour des mises à disposition d'outils pédagogiques.

L'organisation de ces Petits Déj permet de mieux s'approprier les ouvrages/outils et de partager des expériences de terrain.



■ Le personnel en réflexion et en fête

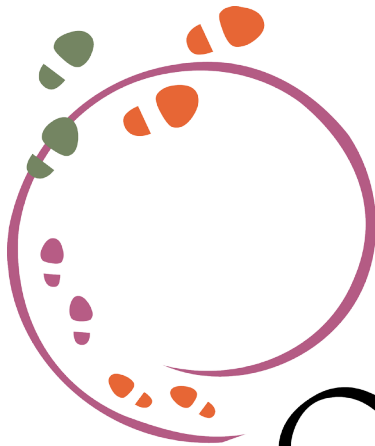
Côté réflexion, notre équipe s'est réunie à Ostende durant 2 jours et une nuit afin de participer à une mise au vert. La première journée a permis d'aborder les relations de travail au sein même du personnel. Le but était d'œuvrer à une dynamique de groupe positive et efficace, toujours au profit de nos bénéficiaires et de nos partenaires. La seconde journée a rassemblé l'équipe pour une visite de la côte et a permis à chacun de se détendre et de passer du temps avec ses collègues dans un tout autre contexte que celui du travail.

Côté fête, l'équipe a pu profiter d'une journée spéciale dédiée aux familles du personnel. Les pauses sont souvent propices aux dialogues entre collègues qui relatent les péripéties des membres de la famille, montrent les photos, vidéos des bambins etc. C'est pourquoi, la fête des familles a rassemblé, sur le site du CRIC, une centaine de participants (membres du personnel accompagnés de leurs compagnes, compagnons, enfants, frères, sœurs, ...) autour d'activités pour tous afin de se rencontrer (château gonflable, pop-corn, barbes à papa, musique, jeux en tout genre et barbecue !).





NOVEMBRE



CRIC

Parcours d'Intégration

■ Accord entre les CRI et les CPAS

Les dispositifs auxquels les primo-arrivants doivent se soumettre se multiplient. Si le parcours d'intégration en fut l'un des premiers, le FOREM et les CPAS ont ajouté des marches à l'escalier de l'intégration en Belgique. En effet, le FOREM dispose d'une cellule « migrants » et les CPAS obligent tout bénéficiaire d'un revenu d'intégration sociale à signer un Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS).

Ces différents dispositifs comprenant des étapes similaires (des bilans sociaux par exemple), il nous paraissait évident de travailler à leur articulation, toujours dans l'intérêt du bénéficiaire.

Au niveau du FOREM, c'est un travail sur l'ensemble de la Wallonie qui a été mené par tous les Centres Régionaux d'Intégration. À l'issue de cette collaboration, une convention cadre ainsi qu'un protocole de travail identique pour l'ensemble du territoire wallon ont pu être établis.

En ce qui concerne l'articulation du Parcours d'Intégration avec le PIIS, le CRIC a été sollicité par la « Conférence des présidents et des directeurs généraux des CPAS » afin de participer à un groupe de travail nous associant à plusieurs CPAS de notre territoire.

En cette fin d'année, ce travail a pu être formalisé par un protocole de collaboration et par une convention-cadre. La première convention bipartite a été signée entre le CRIC et le CPAS de Montigny-le-Tilleul et prévoit, entre autres, un premier bilan social commun réalisé par les travailleurs sociaux des deux structures. Cela permet au bénéficiaire de ne pas multiplier les démarches, et de s'assurer d'un meilleur accompagnement des personnes qui ont dans leur PIIS une partie ou l'entièreté du parcours d'intégration. Ajoutons également à cela que le passage d'information est amélioré.

Cet accord permet aussi de nous assurer qu'il n'y aura pas de double sanction pour une personne qui se mettrait en défaut pour un élément de ses engagements « PIIS » et « Parcours ». Cette protection du bénéficiaire était pour nous un enjeu majeur.

Le CPAS de Thuin a également signé cette convention ainsi que ceux de Charleroi et de Farciennes qui l'ont proposée à leurs instances et devraient suivre la manœuvre en cette année 2018.





■ Le lancement test des fardes pictogrammes

À travers le Parcours d'intégration, le CRIC a constaté toute la difficulté rencontrée par les personnes étrangères ou d'origine étrangère quant à leurs documents administratifs liés à leur ménage. En effet, en Belgique, les tâches administratives sont précieuses et nécessaires afin de faire valoir ses droits.

Ainsi, nous avons réfléchi en équipe et mis au point un outil. Ce dernier est appelé « farde pictogramme » qui, comme son nom l'indique, est une farde reprenant tous les documents liés au ménage. Particularité de cette farde ; les logos des différentes institutions locales de Charleroi (Forem, CPAS, école, mutuelle, assurance, banque, électricité, gaz, loyer, taxes, impôts, loisirs, ...) sont repris sous formes de pictogrammes.

L'objectif est de faciliter la vie aux bénéficiaires, tant francophones que non francophones, mais aussi aux professionnels.

Une première phase test, en interne, a débuté en octobre 2017 avec nos publics via des animations collectives organisées par le département Acorjob. Cela a permis de poursuivre la promotion de l'outil en externe, auprès des partenaires du réseau, afin de toucher et d'élargir le public. Grâce au succès rencontré en 2017, nous pourrions réitérer ce projet en 2018 !



■ Speedmeeting ISP

Le 9 novembre 2017, un speedmeeting de l'insertion socio-professionnelle des personnes de nationalité étrangère ou d'origine étrangère (PNOE) a vu le jour sous l'impulsion d'une collaboration entre la MIREC, l'IBEFE Hainaut-Sud et le CRIC. Cette collaboration fut initiée dans le cadre des groupes de travail de l'axe ISP du PCS de Charleroi. En une matinée, vingt-trois structures actives dans le secteur de l'ISP, dotées de dispositifs d'accompagnement spécifiques des PNOE ou régulièrement en contact avec ce public, ont eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger dans un cadre convivial. Au rythme d'un compte à rebours, ces organismes ont enchaîné les tête-à-tête leur permettant de (re)découvrir leurs spécificités propres en lien avec notre public. À travers ce moment privilégié de partage, nous avons souhaité dynamiser le réseau et permettre aux travailleurs de nouer des contacts pour promouvoir des collaborations en visant un objectif commun : offrir un coaching efficient, qualitatif et adapté à notre public.





DECEMBRE



■ 20 ans !

Le 1er décembre, le CRIC a fêté dignement son vingtième anniversaire. En effet, sur base du décret mis en place le 4 juillet 1996, l'asbl Centre Régional d'Intégration de Charleroi a vu le jour grâce à un projet déjà existant sur le territoire carolo : le Centre des immigrés de Charleroi.

Impossible de résumer 20 ans d'actions, de projets et de combats en tous genres, mais retenons que le CRIC est un acteur qui compte dans le paysage local. Un seul baromètre, parmi tant d'autres, permet de l'affirmer : cette capacité à rassembler une multitude d'acteurs associatifs et publics autour des thématiques qui portent le CRIC depuis tant d'années.

Alors, une fois n'est pas coutume, nous avons voulu faire la fête en organisant un événement phare durant lequel nous avons souhaité, avec nos partenaires, marquer le coup. Au-delà de l'objectif de s'amuser dignement ensemble, nous nous sommes rappelés l'importance de réaffirmer nos valeurs communes et la force de l'union face aux nombreux défis qui sont devant nous. Il s'agissait aussi de mettre en exergue nombre de réussites, de projets, d'actions, d'alliances, de rivalités et bien d'autres choses encore.

La soirée du 1er décembre fut un succès à bien des égards. Tout d'abord, comme souvent au CRIC, la mobilisation des membres du personnel a été exemplaire. À de nombreuses reprises, nos partenaires nous ont congratulés pour ce sens de l'accueil qui est inscrit dans nos gènes. Ensuite, la mobilisation de nos partenaires, qui ont répondu présents, ainsi que l'hétérogénéité des types de secteurs étaient flagrantes. L'ambiance fut magique, festive et détendue, le reflet d'un moment hautement symbolique qui fut partagé entre nous.

Enfin, idée, a priori improbable, de quelques membres du personnel, clôturer la cérémonie par une soirée dansante a pu également faire bouger des personnes qui n'auraient jamais dansé ensemble ailleurs qu'au CRIC. D'autres événements seront estampillés « 20 ans du CRIC » en 2018.





■ Prévention du radicalisme violent Lettre à Nour

Le CRIC s'est investi dans la prévention du radicalisme avec la collaboration de la Régionale de Charleroi du Centre d'Action Laïque.

Ensemble, nous avons proposé de traiter la question du radicalisme violent en nous appuyant sur la pièce de théâtre, « Lettre à Nour » de Rachid Benzine, visant à déconstruire l'idéologie de Daesh et qui déstabilise le spectateur dans les certitudes qu'il peut avoir sur ce thème très sensible.

Rachid Benzine est un islamologue et chercheur franco-marocain, appartenant à la nouvelle génération d'intellectuels qui prône un travail critique et ouvert sur le Coran et l'Islam. Il raconte, sous forme de théâtre épistolaire, les échanges entre un père, intellectuel musulman pratiquant – vivant sa religion comme un message de paix et d'amour –, et sa fille, partie en Irak rejoindre l'homme qu'elle a épousé en secret et qui est un lieutenant de Daesh.

Cette pièce s'inspire de son roman « Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ? » dans lequel il s'interroge sur les motivations qui poussent des jeunes gens à partir dans des pays en guerre et à tuer au nom de Dieu.



■ La conférence « Syrie, du rêve révolutionnaire au cauchemar humain »

Cette conférence a eu lieu le 13 décembre. Ce que d'aucuns ont appelé « la crise migratoire en Europe » est intimement lié au conflit qui ravage la Syrie depuis bientôt sept ans. Pour aider à cerner les ingrédients de cette guerre totalement hors norme, le CRIC, en collaboration avec Medina Set et Dima Rêve, a mis sur pied une conférence intitulée « Syrie 2011-2017 Du rêve révolutionnaire au cauchemar humain ». L'orateur de la journée était Jonathan Piron, historien et conseiller au pôle prospectif d'Etopia (Centre d'animation et de recherche en écologie politique). Le public présent lors de cette conférence a effectué un voyage aux sources d'une guerre enracinée dans l'histoire, à la recherche de pistes de compréhension de ses origines.

600 spectateurs

Un événement proposé par le CRIC en collaboration avec le CAL

5 DÉCEMBRE 2017
La Ruche Théâtre
CHARLEROI 14h & 20h30

Lettres à Nour
Rachid Benzine

OUVRAGE COLLECTIF
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU CRIC
EN 2017

édité par CRIC asbl à Gilly
le 22 mai 2018

Editeur responsable: Thierry Tournoy
Rue Hanoteau 23, 6060 GILLY Tél: 071/20.98.60
info@criccharleroi.be | www.criccharleroi.be

Crédit photo: CRIC asbl

LE MOT DU PRESIDENT



active, pour favoriser le vivre-ensemble en participant aux activités culturelles et multiculturelles de Charleroi, en organisant des événements qui rassemblent des publics d'horizons différents ou des activités de sensibilisation et en mettant en place des formations pratiques très utiles aux professionnels de terrain.

L'année 2017 du CRIC a été riche en événements. Outre les événements liés à l'anniversaire du Centre Régional d'Intégration de Charleroi qui a fêté ses 20 ans, elle a vu aboutir bon nombre de projets. Formations, rencontres, conférences, une série d'activités ont été consacrées à la lutte contre le racisme. La lutte contre le radicalisme a également une nouvelle fois fait partie du programme en 2017, un thème qui sera par ailleurs poursuivi en 2018.

Je suis très fier de présider cette structure au sein de laquelle chacun met son talent avec cœur au service des primo-arrivants.

Mohamed Fekrioui

Président du CRIC

J'ai pris mes fonctions de président du Cric en août 2017 avec la conviction d'intégrer une structure professionnelle de grande qualité au service des primo-arrivants.

Les mois que j'ai passés aux côtés des équipes du CRIC m'ont permis de constater combien les femmes et les hommes qui s'y impliquent chaque jour accomplissent leur travail avec humanité.

Le Centre Régional d'Intégration de Charleroi poursuit sa mission d'accompagnement en aidant sans relâche les primo-arrivants à construire leur avenir dans notre région, notamment en leur donnant les outils qui leur permettront d'entrer pleinement dans la citoyenneté. Le CRIC œuvre également, de manière

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Début 2017, dans sa note de politique générale, le Secrétaire d'Etat stigmatisait le demandeur d'asile et de manière plus large l'étranger. Cette note met l'accent sur la nécessité de lutter contre une série de prétendus abus et fraudes commis par les demandeurs d'asile et les migrants (tout comme pour les demandeurs d'emploi), de contrôler plus efficacement leur séjour, de mener des politiques strictes et de lutter contre les « sabotages » qu'ils commettent pour échapper à un retour dans leur pays. La terminologie et les expressions retenues par le Secrétaire d'Etat, participent aussi d'une vision présentant le phénomène migratoire comme essentiellement négatif et devant donc être contenu, aux motifs à peine sous-entendus qu'ils menaceraient nos valeurs occidentales.

La politique d'accueil du gouvernement fédéral est dramatiquement dépourvue de perspectives, de visions positives, dramatiquement vide de toute humanité, de respect et de solidarité. Elle conduit entre autre à l'arrestation, dans les locaux de l'asbl GlobaAroma, de deux Sans-Papiers : Mounir Tahri, militant syndical et Jiyed Jiyed, artiste. Inadmissible, cette arrestation s'est effectuée par la ruse, hors des droits les plus élémentaires. Ces deux personnes, emprisonnées au centre fermé 127 bis, risquent le retour forcé au pays.

Pourtant, déjà en 2015 « Patrick Artus, économiste considéré comme libéral de la banque Natixis, démontre que l'accueil de réfugiés offre à l'Europe l'occasion « non seulement d'honorer son rang d'Union démocratique, riche et respectueuse de sa tradition, mais aussi d'accroître ses perspectives de croissance ».

Loin des houleux débats politiques et culturels, Holger Schmieding, de Berenberg Bank, a calculé que l'accueil de réfugiés pourrait accroître le Produit Intérieur Brut de la zone euro de 0,2% dès le deuxième semestre 2015 »



« Notre continent peut et doit devenir une grande terre d'immigration au XXI^e siècle », écrivait pour sa part l'économiste de gauche Thomas Piketty dans une tribune récente publiée par le quotidien Libération.

À défaut de projets politiques constructifs à l'égard des migrants, des associations de citoyens se sont organisées, se sont mouillées sans compter pour qu'un accueil attentionné et respectueux soit assuré afin de permettre aux réfugiés de vivre dans la dignité.

C'est au sein des structures du CRIC, qu'ensemble, représentants associatifs et représentants politiques peuvent œuvrer à défendre les valeurs de notre démocratie.

Rudy PERES,
Vice-Président du CRIC.

¹ La note est disponible sur le site de la Chambre des représentants : <http://www.dekamer.be/doc/FLWB/pdf/54/2708/54K2708017.pdf>

In <http://www.sudinfo.be/archive/recup/1376216/article/2015-09-15/les-migrants-rapportent-plus-qu-ils-ne-coutent-les-economistes-de-tous-bords-exp#>, Publié le Mardi 15 Septembre 2015 à 14h42

